

N°2023/78

Nouméa, le 30 mars 2023

4ÈME RASSEMBLEMENT DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE SAMEDI 8 AVRIL DE 8H À 17H

Les membres du Conseil local de la jeunesse se retrouveront le samedi 8 avril 2023 pour un 4^{ème} rassemblement qui leur permettra notamment de faire le point sur les travaux déjà engagés depuis le début de leur mandat, et préparer les grandes échéances qui les attendent en 2023.



Une nouvelle journée de travail pour le conseil local de la jeunesse ! Les jeunes conseillers, l'équipe encadrante et Warren NAXUE, 7^{ème} adjoint au maire chargé de la jeunesse et de l'animation des quartiers se retrouvent le samedi 08 avril pour une journée qui sera ponctuée de 3 ateliers chacun sur une thématique liée à des projets qui seront portés par le conseil local de la jeunesse durant toute l'année 2023.

AVEC LE CLJ, LES JEUNES ONT LA PAROLE !

En juin dernier, le conseil municipal de la ville de Nouméa a entériné la création d'un Conseil local de la jeunesse, composé de jeunes Nouméens âgés de 16 à 26 ans.

Après avoir passé un entretien avec un jury, 42 jeunes (22 filles et 20 garçons) ont été sélectionnés. Lycéens, étudiants, en activité professionnelle ou en recherche d'emploi, ils sont issus d'horizons divers et représentatifs de la jeunesse nouméenne.

Durant deux ans, ils vont proposer, initier et mener à bien des projets qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Ils pourront aussi être saisis par le conseil municipal pour donner leur avis sur des actions municipales en faveur de la jeunesse, et participeront à des actions et des événements organisés par des partenaires de la Ville.

La création du Conseil local de la jeunesse poursuit trois objectifs :

- **Donner la parole aux jeunes** : pour exprimer leur avis sur les projets développés par la Ville ou proposer des actions répondant à leurs aspirations
- **Favoriser leur implication et leur engagement** dans la vie de la cité ;
- **Les faire devenir des acteurs** responsables et reconnus.

INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 8 avril de 8h à 17h

Espace municipal de Tindu

43 bis, rue Edmond-Paulin – Tél. 28 97 49